



Intervention de Doris MADINGOU
Conseillère Municipale de Rennes
Conseil Municipal du 5 mai 2008

Mr Le Maire, Mesdames Messieurs, mes chers collègues,

Chaque année, quelques mois avant la rentrée scolaire, la ville est saisie, du fait de ses compétences en matière d'enseignement du premier degré, des mouvements d'emplois d'enseignants envisagés à Rennes pour le mois de septembre.

Chaque année, il y a, dans la proposition qui nous est faite, des créations de postes et des suppressions de postes. C'est assez compréhensible : la démographie scolaire bouge à Rennes, les besoins évoluent. Il y a aussi des priorités éducatives nouvelles qui apparaissent et des difficultés qu'il faut prendre en compte.

Il y a enfin un contexte national, notamment budgétaire, dont il faut nécessairement tenir compte également. Ne pas le faire serait irresponsable. Plus de 80 milliards d'euros sont consacrés à l'Education nationale.

Au moment où nous avons à rendre l'avis qui nous est demandé, il y a deux attitudes possibles.

La première attitude consiste à donner un avis favorable à toutes les créations. Et à s'opposer à toute suppression. Cela revient à prendre le plus et à rejeter le moins. C'est évidemment assez confortable. Mais est-ce faire preuve de responsabilité ?

Le projet d'avis que vous nous proposez va malheureusement (un peu) dans ce sens là.

Il consiste d'abord à forcer le trait sur les suppressions de postes.

Quantitativement d'abord. Parmi ce que vous présentez comme des « retraits de poste », vous nous avez dit vous-même, en réponse à nos questions, que plusieurs postes dont la suppression est envisagée n'étaient en réalité pas pourvus aujourd'hui. Il s'agit : _ du poste de classe d'initiation (CLIN) à Louise Michel du poste de psychologue à Guyennes

Qualitativement ensuite, l'avis que vous proposez laisse croire qu'il y a une politique délibérée de l'Etat pour pénaliser des élèves les plus en difficulté.

Or, précisément, chacun sait que les propositions présentées en ce moment même par le ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos, pour la rentrée prochaine vont au contraire, de manière décisive, dans le sens d'un soutien aux élèves les plus en difficulté :

- 1/ diminution de l'échec scolaire par un retour aux savoirs fondamentaux ;
- 2/ libération d'une plage hebdomadaire de deux heures pour le soutien scolaire des élèves en difficulté ;
- 3/ mise en place d'un soutien scolaire adapté, pendant les vacances, aux élèves de CM1 et CM2 les plus en difficulté.

Dans ce contexte, déduire des propositions qui nous sont faites que l'Education nationale se désengage du soutien des élèves en difficulté est, reconnaissez-le, particulièrement injuste.

Parallèlement, l'avis dit peu de choses sur les créations de postes.

Pourtant, il y a bien un certain nombre de créations de postes, 11 au total.

- _ 9 affectations en classe ordinaire élémentaire
- _ 1 affectation en classe ordinaire maternelle
- _ 1 affectation de poste spécifique

Or, vous nous avez dit vous-même que ces créations de postes correspondaient à des priorités qui étaient non seulement celles de l'éducation nationale mais aussi celles de la ville et qu'il y avait d'ailleurs eu une concertation à ce sujet. Avoir des priorités, c'est aussi faire des choix. Encore une fois, il serait paradoxal de ne donner un avis favorable que pour les priorités qui conduisent à des créations de postes et de refuser toutes les conséquences de ces choix, dès lors qu'elles conduisent à des suppressions.

Par conséquent, nous préférons, pour notre part, adopter une attitude différente. Nous ne sommes pas moins persuadés que vous que Rennes doit être et peut être, plus encore qu'elle ne l'est aujourd'hui, une ville de l'ambition éducative et une ville de la réussite éducative. Mais cette ambition doit tenir compte des réalités et, en tout état de cause, elle exige un partenariat et non pas une défiance vis-à-vis de l'éducation nationale.

Au premier rang des réalités, il y a certes des attentes insatisfaites. Nous avons entendu comme vous les attentes qui se sont manifestées au cours de ces derniers jours à Rennes. Ces attentes s'expriment –c'est compréhensible et souvent justifié- sous la forme de demandes de postes. Mais là réponse peut-elle être et doit-elle être uniquement une réponse en termes d'effectifs ? Nous savons tous que non.

Il faut avoir le courage de le dire.

Là où les urgences sont les plus fortes, il faut continuer de faire valoir les priorités et il reste des postes à obtenir, dans la négociation avec l'éducation nationale.

Mais ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. Il y a des limites à cette négociation.

- D'abord parce que, comme vous le notiez vous-même en août dernier¹, sur Rennes, on constate *"une baisse démographique scolaire régulière qui n'est pas sans effet sur la gestion et l'utilisation des locaux scolaires"*. Or cette baisse n'est pas un accident sur une année. C'est une baisse structurelle dont il faut prendre la mesure plus sérieusement qu'on ne le fait. Car Rennes a perdu près de 4000 familles entre 2000 et 2006. Dans ces conditions, comment s'étonner de la baisse du nombre d'écoliers, passé de 21 000 en 1993 à 16 000 en 2007 ?

¹ dossier de presse du 23 août 2007 publié par la Direction gnle de l'information et de la communication de la Ville
Groupe Union pour Rennes Capitale – Hôtel de Ville – B.P.3126 – 35031 Rennes Cedex.
Tél. 02 23 62 13 60 – urc@ville-rennes.fr – <http://www.rennescapitale.fr>

Avec de telles évolutions, on n'est pas nécessairement en position de force pour obtenir des créations de poste.

- Ce d'autant plus que la situation budgétaire nationale n'est pas favorable. Tout le monde le sait. L'Etat est endetté. Cela ne date pas d'hier. Tous les gouvernements de droite et de gauche ont contribué à creuser la dette qui se reporte sur les générations à venir. Ce qui change aujourd'hui c'est que le Gouvernement actuel a pris le parti de ne pas laisser empirer la situation.

Dans ce contexte, il y a encore une fois deux attitudes. L'attitude qui consiste à reporter exclusivement sur l'éducation nationale toutes nos attentes et toutes nos déceptions, ne nous paraît ni efficace ni responsable.

Et puis une autre attitude qui consiste à ce que chacun des partenaires dialogue et contribue de façon prioritairement positive à l'immense tâche éducative à laquelle nous avons à concourir.

Nous prétendons au beau titre de ville éducatrice, dont M. BOURCIER préside encore aujourd'hui le réseau français.

Cela signifie que nous avons l'ambition de faire dépendre aussi de nos initiatives locales les espoirs de réussite scolaire et de lutte contre l'échec scolaire.

Nous savons qu'en ces matières, de nombreuses initiatives peuvent et doivent être prises, notamment celles qui doivent permettre une meilleure intégration de l'école dans la cité et une meilleure intégration des parents à l'école. Beaucoup de choses très importantes ont été dites à ce sujet, qui montrent que ce sont des pistes qui favorisent la réussite des enfants les plus en difficulté. Des propositions concrètes sur ces questions ont été faites, au cours de la campagne mais aussi dans le rapport de M. Moreau, commandé en 2004 par la ville mais dont beaucoup de propositions intéressantes sont à ce stade restées sans suite.

Nous souhaiterions que, dans l'avis qui nous est soumis, la volonté de dialogue entre partenaires l'emporte sur l'attitude qui consiste à reporter la responsabilité de toutes les carences sur l'éducation nationale.

Pour cette raison, nous ne voterons pas cette délibération.

